

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19450**

Intitulé

Cadre dirigeant d'entreprise d'économie sociale et solidaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Centre ressource AROBASE

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'association AROBASE,

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le cadre dirigeant d'entreprise d'économie sociale et solidaire (sous statut associatif, coopératif, mutualiste ou privé) ou d'un service relevant d'une collectivité territoriale, exerce des fonctions de direction d'établissement et/ou d'encadrement de service.

Il intervient par délégation de mission émanant d'Organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises privées) ou de toute structure publique ou privée inscrivant son action dans le cadre de l'intérêt général et de l'utilité sociale.

Par délégation et sous le contrôle de personne morale, le cadre dirigeant assure 4 fonctions principales :

1. Il dirige l'organisme ou le service en adéquation avec son objet social et les évolutions de l'environnement socio-économique, notamment celles liées aux politiques publiques nationales et européennes.
2. Il conçoit et développe des projets à finalité sociale, et pour cela il s'inscrit dans des logiques de partenariat et de réseaux.
3. Il assure le pilotage opérationnel de l'entreprise ou du service :
 - le management de l'organisation, la conduite du changement
 - la gestion administrative, comptable et financière
 - la gestion des ressources humaines, le management d'équipe.
4. Il définit et conduit la politique de l'entreprise en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire :
 - la stratégie de communication externe et interne
 - l'évaluation qualité et la capitalisation des actions menées
 - la promotion de valeurs éthiques dans les pratiques professionnelles.

Le cadre dirigeant d'économie sociale et solidaire peut également être un porteur de projet, un créateur : c'est aussi un entrepreneur social.

Les capacités attestées sont les suivantes :

- Veille d'informations, analyse des politiques sociales
- Conception et développement stratégique de projet social
- Pilotage opérationnel de la structure
- Valorisation de l'Economie Sociale et Solidaire

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

De nombreuses Organisations de tailles différentes et d'activités variées :

- Secteur de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles et fondations
- Secteur social et médico-social : exercice de l'activité dans le cadre des établissements et services visés par l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles
- Secteur public : service de collectivité locale
- Organisations Non Gouvernementales, organisations humanitaires et caritatives

Secteurs d'activités : action sociale, médico-sociale, insertion professionnelle et par l'activité économique, formation, activités loisirs/culture, action humanitaire, logement social.

Directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social

Directeur de centre social, de centre socioculturel

Chef de service éducatif

Responsable d'association ou de coopérative

Chargé de mission

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Réglementation d'activités :

Décret n° 2007-221 du 19 février 2007 pris en application de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de quatre blocs d'activités :

1. Veille d'informations, analyse des politiques sociales
2. Conception et développement stratégique de projet social
3. Pilotage opérationnel de la structure
4. Valorisation de l'Economie Sociale et solidaire.

1° Pour les personnes issues d'un cycle de formation continue les évaluations ont la forme de :

Note écrite de synthèse et soutenance orale portant sur :

L'analyse des politiques sociales en France (état des lieux, problématique, enjeux des acteurs du territoire) d'un secteur d'activité et/ou d'une catégorie de public

L'analyse comparée France-Europe d'une thématique sociale.

Etudes de cas portant sur :

Le management des organisations, la conduite du changement

La gestion budgétaire, la mesure de la performance

La gestion des ressources humaines, le management d'équipe

La valorisation de projet, l'éthique en situation professionnelle.

Stage de fin de formation, mémoire écrit et soutenance orale comportant :

Le diagnostic stratégique d'une organisation d'économie sociale et solidaire

L'analyse de ses moyens humains, techniques et financiers, de son organisation

La conception d'un projet d'activité, de service ou d'établissement

La plus-value de la dimension européenne au projet (partenariat, financement, analyse...).

2° En VAE, la recevabilité est basée sur trois années d'expérience en relation avec la certification.

Le candidat élabore et présente au Jury un dossier décrivant les activités professionnelles exercées et précisant les compétences mises en œuvre, son niveau de responsabilité et d'autonomie.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : Universitaire ou Institutionnel Membres : 2 dirigeants
En contrat de professionnalisation	X	Président : Universitaire ou Institutionnel Membres : 2 dirigeants
Par candidature individuelle	X	Président : Universitaire ou Institutionnel Membres : 2 dirigeants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Président : Universitaire ou Institutionnel Membres : 2 professionnels parité employeurs/salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I sous l'intitulé Manager de projet européen d'économie sociale, avec effet au 7 août 2008, jusqu'au 7 août 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Cadre dirigeant d'entreprise d'économie sociale et solidaire" avec effet au 7 août 2013, jusqu'au 09 août 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 titulaires de la certification par an, en moyenne

Autres sources d'information :

info@arobase-formations.fr

<http://www.arobase-formations.fr>

Lieu(x) de certification :

CENTRE DE RESSOURCES AROBASE

34 avenue de l'Europe

38100 GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre AROBASE - 34 avenue de l'Europe - 38100 Grenoble

Centre AROBASE - 28 avenue de la Baisse 69100 Villeurbanne

Historique de la certification :

Certification précédente : Manager de projet européen d'économie sociale